



CONDITIONS D'UTILISATION DU CERTIFICAT ET DU LOGO « *Évalué par Cidées Certification* »

REFERENCE :
SPE_COM_10_A

Vous venez de recevoir votre certificat de réalisation d'évaluation associée à la procédure de certification PRO PRO 04 en vigueur de **Cidées Certification**, ainsi qu'aux exigences du Référentiel d'Évaluation de la qualité des ESSMS publié par la HAS le 8 mars 2022.

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'affichage du certificat et d'utilisation du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* ». Ces documents restent la propriété de **Cidées Certification**.

Les bénéficiaires du droit d'utilisation du certificat d'évaluation et du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* » sont les Etablissements de Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) ayant réalisé leur évaluation conformément aux critères du référentiel de la HAS.

1- MODALITES D'AFFICHAGE DU CERTIFICAT ET D'UTILISATION DU LOGO

Le certificat peut être affiché dans les locaux et sur le site internet du bénéficiaire.

Le logo « *ESSMS par Cidées Certification* » ne peut être modifié de quelque façon que ce soit. Il peut être associé au logo de l'établissement dans le respect des règles de la charte graphique.

Le bénéficiaire ne peut pas déposer de marque qui associerait son logo à celui du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* ». De plus, il ne doit pas réserver de nom de domaine identique ou similaire au logo.

2- DUREE DU DROIT D'UTILISATION DU CERTIFICAT ET DU LOGO

L'usage du certificat d'évaluation et du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* » est limité à la durée de validité de l'évaluation (5 ans).

En cas de manquement constaté aux dispositions du présent document, après que le prestataire a été appelé à s'expliquer, **Cidées Certification** lui notifie par tous moyens les manquements avérés et le met en demeure de se mettre en conformité. À défaut de mise en conformité, le certificat et la marque de certification doivent être retirés de tout support de communication, sans délai.

3- PRESENTATION DU LOGO

Le logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* » sera envoyé à l'Organisme sous le format png. Il ne peut être modifié de quelque façon que ce soit.

Son usage devra respecter les critères suivants :

- ✓ Reproduction du logo dans son intégralité ;
- ✓ Respect des proportions ;
- ✓ Respect de la largeur minimum de 50mm ;
- ✓ Respect des couleurs ;
- ✓ Respect du fond blanc et du cadre bleu.



Engagement du client évalué :

- Ne faire ou ne permettre de faire aucune déclaration trompeuse concernant son évaluation ;
- Respecter les conditions d'utilisation du logo « *ESSMS évalué par Cidées Certification* » ;
- Reproduire le certificat uniquement dans son intégralité ;
- Ne pas utiliser le logo et/ou le certificat de façon qui puisse nuire à la réputation de **Cidées Certification** et/ou du dispositif d'évaluation porté par le HAS et compromette la confiance que lui accorde le public.